

CONTRATS DE FORMATION

Exercice financier : 2015-2016

Trimestre : Avril à juin

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants
Barreau du Québec	9 250 \$	Reconnaissance de 700 heures de formation du Barreau	1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	Directeur des poursuites criminelles et pénales 2828 boul. Laurier, Tour 1 Québec (Québec) G1V 0B9	N/A
Denis Laberge	2 500 \$	La clientèle agressive	26 mai 2015 2 juillet 2015 9 juillet 2015	École nationale de police 350, Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4	33 142 154
Michel Roberge	1 800 \$	La communication entre les procureurs, les avocats de la défense et les juges	29 juin 2015 6 juillet 2015		138 169
Louise Provost	2 350 \$				
Sylvain Guimond	6 200 \$	La compétition et le leadership d'influence	30 juin 2015 7 juillet 2015		111 155
Consultant JuriPro inc.	1 200 \$	Maîtriser l'art de communiquer avec les témoins	30 juin 2015 7 juillet 2015		44 40
Valergon inc.	11 020 \$	Valeurs, bien-être et santé psychologique	1 ^{er} juillet 2015		26
			8 juillet 2015		18

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants
Éveil Conseil	9 090 \$	La communication consciente pour prévenir et gérer les conflits	1 ^{er} juillet 2015	École nationale de police 350, Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4	52
		La communication consciente pour optimiser son rôle de gestion	30 juin 2015 7 juillet 2015		23 18
Sherpa médiation	3 300 \$	Atelier de réflexion sur les comportements d'incivilité et sur le savoir-être au travail	2 juillet 2015		24
			9 juillet 2015		18
D ^{re} Pascale Brillon	3 200 \$	La fatigue de compassion et le trauma vicariant : Mieux connaître et mieux s'en protéger	8 juillet 2015		95

Information complémentaire

— Le Directeur des poursuites criminelles et pénales est un dispensateur de formation reconnu par le Barreau du Québec. Pour ce faire, un montant annuel doit être contracté auprès du Barreau. Les heures de formation sont données à l'ensemble des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, et ce, tout au long de l'année.